

Bureau d'études  
d'ingénierie,  
conseils, services

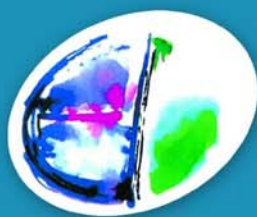


**Ville de Migennes (89)**

**MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION  
DU FORAGE DE LA ROUTE DE BRION**

**DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PIÈCE N°8 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE**



Sciences Environnement



**eau  
seine  
NORMANDIE**

Étude réalisée avec le concours financier  
de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

2016\_077 – Septembre 2016

Ce dossier a été réalisé par :

# Sciences Environnement

Agence d'Auxerre

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>PIÈCE N°9 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>102</b>
1 – <i>CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE .....</i>	<i>104</i>
2 – <i>DÉPENSES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION.....</i>	<i>106</i>

# 1 – CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE

## **1.1 – Estimation des dépenses liées aux travaux**

Les opérations suivantes sont à réaliser pour mettre l'ouvrage en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les chiffres indiqués ci-dessous correspondent à une estimation à partir de tarifs pratiqués usuellement et aux factures existantes pour les travaux déjà réalisés.

L'Agence de l'Eau subventionne à hauteur de 80 % les travaux de protection liés à la DUP en périmètre de protection rapprochée et les indemnités des servitudes. Ce taux de 80 % est valable sous 2 ans puis passe à 40 % entre 2 et 4 ans et 20 % au-delà.

Dans son avis, M. Becel indique la nécessité de « de réhabiliter le puits de captage par un rechemisage complet du forage afin de ne capter que les eaux de l'aquifère des sables de l'Albien. Cette stratégie permettra de capter des eaux de bonnes qualités protégées de façon naturelle comme celles du forage de la Croix Pardieu. »

Au regard de la complexité de l'opération, la ville de Migennes a opté pour le rebouchage du forage et la création d'un nouvel ouvrage ne sollicitant que la nappe de l'Albien.

### **1.1.1 – Travaux au sein du périmètre de protection immédiate**

Ont été intégrés au chiffrage des travaux, les coûts des études préalables (dossiers autorisation).

<b>Prestation</b>	<b>Coût total H.T.</b>	<b>Coût total T.T.C.</b>
Antéa - Dossier d'autorisation de reboucher, forer et prélever dans les sables de l'Albien au titre du Code de l'Environnement et du Code de la Santé Publique	16 500 €	19 734 €
Archambault Conseil - Maitrise d'œuvre relative à la réalisation d'un forage dans l'Albien et bouchage de l'ancien forage	19 500 €	23 322 €
Forages Masse - Réalisation d'un forage de production d'eau potable sollicitant l'Albien et rebouchage d'un ancien captage non conforme	382 265 €	457 189 €
Migennoise de construction - travaux divers	6 194 €	7 408 €
Véolia - travaux hydraulique et électrotechnique	21 732 €	25 991 €
Jardin loisirs - groupe électrogène + remorque	11 773 €	14 080 €
<b>Coût total estimé</b>	<b>457 963 €</b>	<b>547 724 €</b>

### **1.1.2 – Travaux au sein du périmètre de protection rapprochée**

Sans objet.

## **1.2 – Estimation des dépenses hors travaux**

Sans objet.

## **1.3 – Coût total des mesures de protection**

Le coût total des mesures de protection correspond aux travaux de mise en conformité du forage et s'élèvent à 547 724 € T.T.C. (détail § 1.1.1).

## 2 – DÉPENSES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

### *2.1 – Les différentes étapes et coûts de la procédure*

Procédure :

	Prix H.T.	Coût total TTC
- Dossier DUP, - Dossier Autorisation au titre du Code de la Santé Publique - Dossier prélèvement au titre du Code de l'Environnement	4055,00 €	4 866,00 €
Intervention de l'hydrogéologue agréé	1 551,88 € (non soumis à la TVA)	
<b>Coût total estimé TTC</b>		<b>6 417,88 €</b>

### *2.2 – Coût total général*

<b>Coût de la procédure</b>	547 724 €
<b>Coût de la protection</b>	6 417,88 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL TTC</b>	<b>554 141,88 €</b>